

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 NOVEMBRE 2020

Convocation 3 novembre 2020

Le dix novembre deux mil vingt à dix neuf heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Luc LAFFUGE, Maire.

Etaient présents : Jean-Luc LAFFUGE. Mauricette ECHAROUX. Sara ARNAUD. Samuel POUSSOT. Jennifer VIGOGNE. Pascal VIOLLON. Ghislaine COINDARD.

Etait absent excusé : Dimitri FRANJIC.

Etaient représentés : Edith LAFFUGE a donné procuration Jean-Luc LAFFUGE. Romain LAFFUGE a donné procuration Jean-Luc LAFFUGE.

Secrétaire : Jennifer VIGOGNE.

TRANSFERT COMPETENCE PLUI A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

L'article 136 de la loi ALUR du 27 mars 2014 a organisé un transfert automatique de la compétence PLUi ou tout document d'urbanisme en tenant lieu à la Communauté de communes. Une première renonciation a été mise en œuvre en 2017 mais le renouvellement des conseils municipaux en 2020 remet ce sujet à l'ordre du jour.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- S'oppose à ce transfert

FETES ET CEREMONIES

Noël 2020

Afin de respecter au mieux les règles sanitaires en vigueur et de ne pas pénaliser les petits, le Père Noël fera du porte à porte le Samedi 19 décembre 2020, à partir de 14h30, afin de distribuer les cadeaux et bons d'achats aux enfants concernés.

Cette distribution se fera dans le plus grand respect des gestes barrières.

Téléthon 2020

Le Conseil Municipal DECIDE de verser une subvention de 70 €uros à l'AFM Téléthon.

REFLEXION SUR TRAVAUX A VENIR

Le Conseil Municipal réfléchi sur les travaux à venir.

Les principales préoccupations sont :

L'accès à l'arrêt de bus situé sur de la D961 depuis le village de SAINT LEGER.

L'arrêt de bus scolaire de SAINT LEGER.

QUESTIONS DIVERSES

Travaux voirie Petit Triey

Le Conseil Municipal ACCEPTE le devis de l'entreprise THIOU pour les travaux d'aménagement de voirie sur la Route Départementale à Petit Triey.

Affouages

Le tirage au sort des affouages a été fait par un conseiller municipal.
Les 3 affouagistes seront avisés.

Machine à pain

Un sondage a été fait auprès des habitants pour l'éventuelle mise en place d'une machine à pain à SAINT LEGER. Nous remercions les administrés qui ont répondu.

Le projet n'est pas retenu, le budget d'achat de la machine étant trop onéreux pour le boulanger.

Le boulanger propose de faire un dépôt de pain. Cette solution est envisageable à condition de trouver une personne bénévole du village pour assurer la vente tous les matins.